

DÉSIGNATION	COEFFICIENT PAR SERIE	NATURE DE L'ÉPREUVE DUREE	Coefficients Contrôle continu	Note après modalités Covid-19 (livret scolaire ou dossier de contrôle continu)
DNL Histoire-géographie	coef. 3 en S coef. 5 en ES coef. 4 en L	Ecrite 5 heures	coef. 3 en S coef. 5 en ES coef. 4 en L	Moyenne annuelle obtenue à l'enseignement spécifique d'Histoire-géographie
Langue et Littérature - ITALIEN	coef. 3 en S coef. 3 en ES coef. 4 en L	Ecrite et orale 4 heures (partie écrite)	coef. 3 en S coef. 3 en ES coef. 4 en L	Moyenne annuelle obtenue à l'enseignement spécifique de langue et littérature - Italien

Section binationale franco-italienne ESABAC (voie technologique STMG)

DÉSIGNATION	COEFFICIENT PAR SERIE	NATURE DE L'ÉPREUVE DUREE	Coefficients Contrôle continu	Note après modalités Covid-19 (livret scolaire ou dossier de contrôle continu)
DNL Management des organisations	coef. 5 en série STMG	Orale 30 minutes	coef. 5 en STMG	Moyenne annuelle obtenue à l'enseignement spécifique de Management des organisations
Langue, culture et communication - ITALIEN	coef. 3 en STMG	Ecrite et orale 4 heures (partie écrite)	coef. 3 en série STMG	Moyenne annuelle obtenue à l'enseignement spécifique de langue, culture et communication - Italien

Sections européennes ou de langues orientales (SELO)

DÉSIGNATION	COEFFICIENT	NATURE DE L'ÉPREUVE DUREE	Coefficients Contrôle continu	Note après modalités Covid-19 (livret scolaire ou dossier de contrôle continu)
Evaluation spécifique	Les candidats doivent avoir au moins 10/20 à une évaluation spécifique. L'évaluation spécifique est composée de :	Evaluation Spécifique : - épreuve orale spécifique de 20 minutes ;	100%	Moyenne des moyennes annuelles des résultats obtenus pour la langue de la section et pour la discipline non linguistique (DNL)

	<ul style="list-style-type: none"> - une épreuve orale spécifique dans la langue de la section (80 % de l'évaluation spécifique) - la moyenne de l'ensemble des résultats du candidat pendant l'année de terminale, langue + DNL (20 % de l'évaluation spécifique) 	- évaluation durant la scolarité de terminale.		
Langue de la section	<p>Les candidats doivent avoir au moins 12/20 à l'épreuve (1^{er} groupe) de la langue vivante de la section.</p> <p>coef. 3 en S coef. 3 en ES coef. 4 en L</p>	Ecrite et orale	<p>coef. 3 en S coef. 3 en ES coef. 4 en L</p>	Moyenne annuelle obtenue à la langue vivante de la section